



Papillons et gestion forestière

Les papillons de jour font certainement partie des insectes les plus sympathiques aux yeux des humains.

Au-delà de cet intérêt sentimental, ils constituent aussi d'excellents indicateurs de la santé de la biodiversité, car ils dépendent de tout un cortège de plantes et servent eux-mêmes de nourriture (adultes et chenilles) à de très nombreuses espèces de prédateurs (oiseaux insectivores notamment). Ils occupent donc une place très importante dans l'équilibre biologique des écosystèmes.

En forêt, comme ailleurs, leur avenir n'est malheureusement pas rose (disparition d'espèces et nette diminution des effectifs au sein de certains groupes). Pourtant, les mesures en leur faveur sont souvent simples d'application et surtout, peuvent être utiles à bien d'autres fonctions de la forêt (paysagère, cynégétique, écologique...).

Principales exigences des papillons de jour

- **Les papillons ont avant tout besoin de lumière.** Toute clairière (trouée, bord de chemin), même de petite taille, peut très rapidement devenir attrayante pour les rhopalocères (et autres insectes) car elle

permet le déploiement d'espèces végétales indispensables au développement des chenilles (plantes-hôtes) et des adultes (source de nourriture).

Par ailleurs, chaque espèce de papillon est liée à une gamme plus ou moins



étroite de plantes sur lesquelles les chenilles vont se développer. Aussi, les papillons les plus sensibles dépendent étroitement d'un faible nombre de plantes (elles-mêmes généralement rares ou sensibles), tandis que les espèces les plus communes sont moins exigeantes quant au choix de leurs plantes-hôtes.

Il est également bon de remarquer que ces dernières sont parfois des arbres (saules, bouleaux, peupliers trembles, bourdaine) ou des graminées (*Calamagrostis*, ...) et ne sont donc pas nécessairement des plantes à fleurs. Ces dernières sont particulièrement prisées par les adultes butineurs (les cirses – communément appelés « chardons » – sont à ce titre très attrayants).

- **Veiller à une diversité végétale** est donc un principe essentiel (même sur de petites surfaces) et des espèces jugées comme banales, voire indésirables par certains (plantain, rumex, gaillet, orties, cirses...) peuvent avoir un rôle tout à fait primordial à jouer !

Pour terminer, rappelons l'importance – pour les papillons, mais aussi pour l'immense majorité de nos plantes et animaux sauvages – de favoriser le maintien ou le développement de lisières aussi larges, variées et étagées que possible, tout en privilégiant les végétaux indigènes (lesquelles possèdent souvent des hôtes spécifiques).

Exemples concrets de gestion forestière en faveur des rhopalocères

Pratiquement, pour le gestionnaire forestier, quelques mesures essentielles liées à la voirie permettent à la lumière d'arriver au sol et donc de favoriser la petite flore indispensable aux papillons ; ces mesures sont l'*extensification* forte – ou l'abandon, cfr la récente circulaire sur la biodiversité en forêt – de la sylviculture en bordure de voirie (idéalement au moins 12 mètres de lumière de part et d'autre de la voie) et la fauche.

En matière d'extensification de la sylviculture, on peut citer l'exemple du recépage du taillis sur 12 mètres de part en d'autre du chemin, en laissant çà et là un arbre ou un groupe d'arbres (voir photo); les rejets de



souche restant sont recépés (ou broyés, si la souche a été bien rabattue au départ) tous les 2 à 4 ans, en veillant à laisser de temps à autre un buisson d'essences diverses (bourdaine, saule, tremble, bouleau) devant servir de plante hôte et de perchoir pour les mâles territoriaux. L'absence totale de grands arbres dans cette bande peut être tout aussi favorable. Notons que si l'on ne peut faucher ou recéper régulièrement, il est parfois possible de pratiquer des coupes de bois de chauffage le long d'un chemin, par exemple tous les trois ans de 300 m en 300 m. Il est également possible de faire entretenir des chemins ou layons par le chasseur (gagnages, lignes de tir), pourvu que quelques

consignes quant aux modalités de fauche soient respectées (voir ci-dessous).

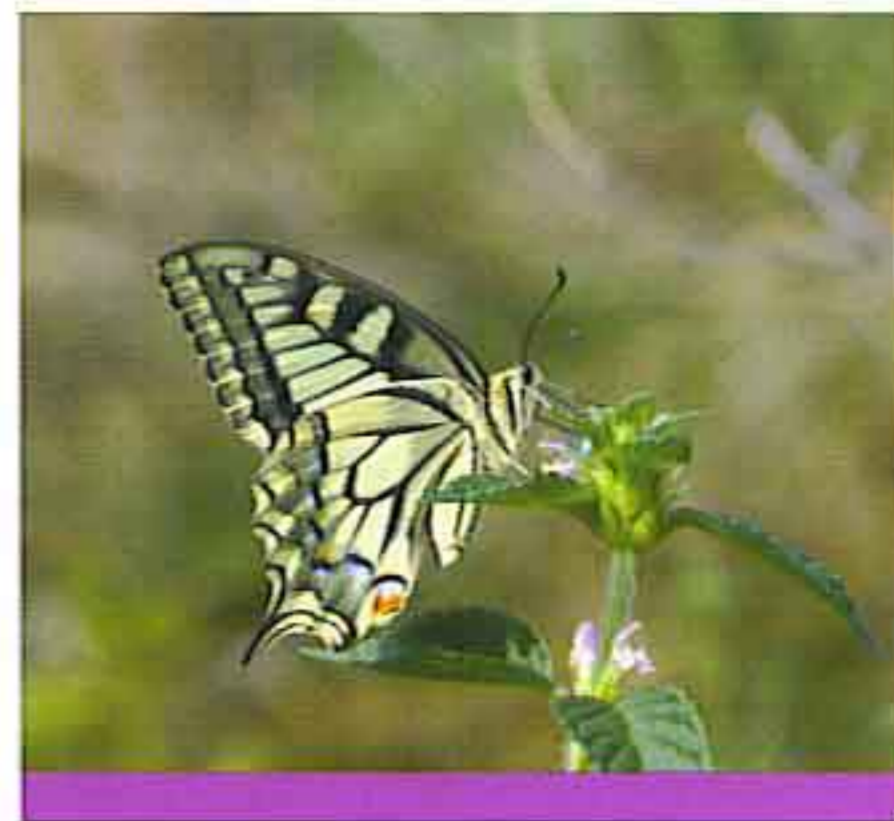
Rappelons également que les zones forestières situées sous les lignes électriques à haute-tension sont des endroits privilégiés pour faire des aménagements spécifiques, puisque de grands arbres ne peuvent s'y développer (voir photo).



Enfin, le "rognage" des angles au croisement de chemins et layons forestiers permet de créer facilement des clairières fortement mises en lumière, sans nécessairement sacrifier des arbres de grande valeur. Ces carrefours élargis facilitent en outre les manœuvres et/ou le stockage des grumes en période d'exploitation.

En matière de fauche, il est primordial de préciser que

- la hauteur de coupe doit impérativement être supérieure à 15 cm (en deçà, on détruit nombre de pontes et larves d'insectes, mais aussi reptiles, batraciens et autres organismes précieux de notre écosystème)
- la fauche doit idéalement se faire avec une lame à rotation horizontale et non avec des « marteaux », lesquels broient la végétation et les êtres vivants qu'elle abrite
- la période idéale dépend de la date de floraison des principales espèces végétales hôtes que l'on souhaite favoriser, mais



s'étend globalement de la fin-juillet à la fin août

- il est très utile de faucher en rotation, c'est à dire un an sur deux ou un an sur trois (cela dépend de la rapidité de recolonisation); ainsi le long d'un chemin, on peut alterner les côtés fauchés d'une année à l'autre, ceci permettant de laisser toutes les plantes et insectes s'épanouir totalement au moins une année sur deux.

Conclusion

Bien sûr, les techniques évoquées ci-dessus ne sont pas envisageables n'importe où en forêt.

Par contre, force est de constater qu'il suffira souvent d'un peu de bonne volonté et de la prise en compte de certaines spécificités pour améliorer de manière déterminante une gestion déjà pratiquée (fauche, désignation de lots d'affouage, réalisations de layons de chasse...).

De plus, en parcourant ces quelques lignes, le lecteur averti aura compris que si les techniques évoquées bénéficient à nos populations de papillons, elles ont également un impact positif en termes de paysages, de création de lisières favorables à l'immense majorité des espèces animales et végétales forestières, d'entretien de gagnages herbacés ou ligneux, de facilitation des prélèvements cynégétiques, de stockage de grumes, d'assèchement des chemins, de corridors de migration pour la petite faune, etc...

Autant de raisons devant pousser le gestionnaire de bonne volonté à pratiquer cette forme de « gestion intégrée » ! ■

Philippe Moës

Remerciements

Merci à Violaine Fichet et à Jean Delacre, pour leurs précieuses explications et guidances prodiguées sur le terrain.